

la stratégie du Limousin

La stratégie du Limousin
la stratégie du Limousin

L'élaboration d'une stratégie régionale de l'innovation est un engagement pris par l'Etat et la Région auprès de la Commission européenne lors de l'élaboration du programme opérationnel FEDER 2007-2013. La Commission européenne avait estimé que les régions françaises devaient clarifier et formaliser leur stratégie en matière d'innovation afin de mobiliser plus efficacement le FEDER au service des objectifs définis dans les stratégies de Lisbonne et de Göteborg.

La démarche d'élaboration du cadre de référence s'est déroulée en deux étapes :

- l'établissement d'un diagnostic afin d'analyser l'efficacité et l'efficience du système d'innovation régional
- l'émergence d'orientations stratégiques définies en partenariat avec les acteurs limousins.

Une démarche collaborative

Elle a été lancée au deuxième trimestre 2008. La méthode retenue a fait une large part à la concertation avec les principaux acteurs du système d'innovation en Limousin. Ce choix s'explique par la volonté de créer un consensus entre ces acteurs sur le diagnostic, les enjeux et les pistes d'actions en matière d'innovation.

Un groupe de travail a suivi la mise en œuvre de la démarche. Il est constitué de:

- l'Etat (DIRECCTE ex DRIRE, DRRT et Rectorat)
- la Région,
- la CRCI,
- Oséo Innovation,
- l'Université de Limoges,
- l'Agence de valorisation de la recherche.

Les pôles de compétitivité et le CHU se sont joints à ce groupe de travail pour la définition des orientations stratégiques.

La proposition de stratégie du cadre de recherche et d'innovation a été élaborée à partir des idées qui ont émergé dans les groupes de réflexion mis en œuvre sur le renforcement du potentiel de recherche, l'optimisation de sa valorisation et la mise en œuvre d'une organisation originale permettant de concevoir des produits innovants en rapport avec des grands enjeux de société.

Le bilan, la stratégie et le mode de gouvernance sont repris dans le cadre de référence sur la recherche et l'innovation. Ce cadre devra évoluer dans le temps. Les modalités de

coordination prévues permettront de faire émerger de nouvelles références communes.

La vision partagée de la politique d'innovation

En Limousin, le système d'innovation repose sur une vision très traditionnelle en soutenant avant tout l'innovation technologique relayée par les pôles de compétitivité.

C'est un système performant qui a eu des impacts positifs sur le développement économique régional : renforcement de la recherche publique, effet de levier sur le financement privé de la recherche, densification du tissu économique avec la création d'entreprises innovantes. Mais, le diagnostic a démontré également les limites de cette organisation traditionnelle.

Le système de soutien à l'innovation mis en œuvre est surtout profitable aux deux filières organisées autour des pôles de compétitivité : céramique-matériaux et micro-ondes, photonique et électronique. De plus notre système d'innovation soutient essentiellement l'innovation technologique. Ce système ne permet pas d'accompagner les entreprises des secteurs plus traditionnels dont les besoins sont plus orientés vers de l'innovation de services ou d'organisation.

 Au vu de ces constats, la stratégie régionale qui sera mise en œuvre devra :

- Poursuivre son soutien à l'innovation technologique portée par les pôles de compétitivité qui s'est traduit par du développement local au cours des trois dernières années ;
- Mettre en œuvre une organisation capable de concevoir des produits et services innovants répondant à des problématiques sociétales. Il s'agit de faire en sorte que la demande des citoyens sur le territoire régional constitue, à l'égale de l'offre technologique ou scientifique, un vecteur fort du développement de l'innovation en région.

La prise en compte de l'innovation au sens large

 La stratégie régionale s'appuiera donc sur :

- **L'innovation par la technologie**
: les actions envisagées dans cette partie doivent conforter la chaîne de valeur qui va de la recherche au marché. Il s'agit de poursuivre le soutien au système d'innovation technologique tel qu'il existe aujourd'hui avec les pôles de compétitivité. Il est important de conserver ce système en Région car il permet de développer à partir de l'excellence scientifique de nouvelles activités économiques sur des marchés en croissance.

Dans cette démarche, la politique régionale devra intervenir

1. pour conforter l'excellence scientifique de la recherche en Limousin comme un préalable indispensable à tout développement économique,

2. pour conforter le système de valorisation de la recherche en Limousin : détection, valorisation dans les laboratoires et les entreprises,

3. pour faciliter la création d'entreprises innovantes

•

L'innovation initiée par la société

dans cette approche l'innovation n'est plus initiée par la recherche mais par les besoins de la société. Des itérations se mettent alors en place entre les usagers et les offreurs de solutions. Une telle démarche doit être mise en œuvre en Région sur les besoins des usagers ou des problématiques régionales. De ce point de vue, une bonne connaissance des caractéristiques et des besoins spécifiques des territoires du Limousin, tels qu'ils ont pu s'exprimer lors de l'élaboration du SRADDT, constitue une base solide pour mettre en œuvre cette stratégie.

Cette stratégie nécessite la mise en œuvre de communautés collaboratives. Ces communautés seront constituées de personnes aux profils et aux compétences diverses. L'accent dans leur composition serait mis sur la pluridisciplinarité et la transversalité. Le pari fait derrière cette organisation est de faire du décroisement et de la dimension collective des vecteurs d'innovation.

Ces communautés auront une triple fonction :

- de veille, expertise, diffusion. Il s'agit sur ces thèmes de faire s'exprimer les attentes, les frustrations des usagers, de s'inscrire dans l'air du temps, capter des solutions et des problèmes émergents, de saisir ce qui commence ;
- de constitution de stock d'idées et de pistes de solutions ;
- d'apprentissage collectif. Il s'agira en suivant les expérimentations et en assurant la remontée et la capitalisation d'information sur les contraintes techniques et économiques de constituer une base de connaissance cumulative permettant à chacun de mener ses projets.

[Télécharger le cadre de Référence Recherche et Innovation](#)

Aucune relation

*)